



Une délégation française d'entreprises innovantes s'est rendue la semaine passée à Taïwan : une première dans le domaine des nouvelles technologies. **Page 17**

RHIN Continuité piscicole

Le saumon mené en bateau ?

La décision d'EDF de faire l'économie de trois passes à poisson sur le Rhin en les remplaçant par une navette fluviale fait débat. Le saumon pourrait certes être de retour à Bâle en 2020 comme planifié, mais au prix d'un artifice inacceptable pour les ONG.

Vendredi dernier, la coalition Salmon comeback pour le retour du saumon dans le Rhin, regroupant 21 associations de protection de l'environnement et des milieux aquatiques* des quatre pays traversés par le fleuve, était réunie dans les locaux d'Alsace Nature à Strasbourg. Cette « CIPR des ONG » comme elle aime à se présenter, en référence à la commission internationale et intergouvernementale pour la protection du Rhin, y a discuté d'une stratégie commune à adopter pour que la passe à poissons mobile imaginée par EDF ne soit qu'une solution provisoire. Elle consisterait à faire franchir aux saumons et autres migrateurs trois barrages d'un seul coup (Rhinau, Marckolsheim et Vogelgrun) par navette fluviale, mais « la continuité écologique, rappelle Roberto Epple, président d'European Rivers Network, c'est permettre aux saumons de remonter le fleuve par leurs propres moyens ».

Par barge de Rhinau au vieux Rhin

Pour EDF, gestionnaire des barrages hydroélectriques en vertu du traité de Versailles, le calendrier impartit était trop serré pour réaliser trois passes supplémentaires et les coûts trop farineux (15 millions d'euros l'ouvrage au bas mot). Après les passes à poissons d'Iffezheim (en 2000), de Gamsheim (2006), de Strasbourg (2016) et de Kembs à l'autre bout (2015), EDF n'a plus que quatre années pour respecter les objectifs du plan saumon 2020. Un nouvel ouvrage de franchissement est en construction au barrage de Gerstheim mais il ne devrait être opérationnel qu'en 2018, bien trop tard pour rattraper le temps perdu. L'énergéticien concessionnaire des centrales hydrauliques, qui sont autant de verrous à la montaison des poissons migrateurs, a donc imaginé une solution alternative : la navette à poissons.



Selon les plans d'EDF, la passe à poissons de Gerstheim, actuellement en construction, devrait être la dernière. Elle est conçue sous la forme d'une rivière reconstituée de 400 mètres de long contournant la centrale hydroélectrique, accessible par une série de bassins par palier de 20 cm pour un dénivelé de 12 m. Pour un investissement de 15 millions d'euros (30 % par l'agence de l'eau, 70 % par EDF), l'ouvrage permettra aux saumons de se reproduire à l'horizon 2018 dans les eaux des affluents Elz et Dreisam, côté allemand. PHOTO DNA - NOLWEN ALLAIN

Il s'agirait d'aménager un bassin de capture des poissons au niveau de la centrale hydroélectrique de Rhinau et de les transférer dans une nasse tracée par bateau vers l'amont via les écluses. Après le barrage de Brisach, les poissons seraient relâchés dans le Vieux-Rhin, libre jusqu'à la centrale B de Kembs où une passe à poissons est déjà fonctionnelle. De là, la voie est

libre jusqu'à Bâle puis aux meilleures zones de frayères.

Un trou mal raccommodé dans la trame bleue

Alors qu'EDF présente le dispositif comme une solution pérenne, sauf si le suivi écologique s'avérait défavorable, « cela ne peut être qu'une solution d'attente », insiste Daniel Reininger,

président d'Alsace Nature. Le programme saumon 2020 élaboré par la CIPR, suite à une conférence ministérielle en 2007 à Bonn, ainsi que la directive-cadre sur l'eau, parlent de continuité écologique, pas de « taxi à poissons ». La CIPR, tout comme la commission européenne, a d'ailleurs adressé un rappel à la France : les barrages non encore aménagés doivent être tous ren-

due franchissables. D'autant, poursuivent les ONG néerlandaises, allemandes, françaises et suisses de la coalition, que le « taxi » serait à sens unique. « Rien n'est prévu pour la dévalaison des saumons, des anguilles et des autres migrateurs que le courant attire directement dans les turbines des centrales où ils se font hacher. »

À part à la nouvelle centrale de Kembs qui turbine le débit réservé vers le Vieux-Rhin, rien n'est en effet prévu pour la migration des poissons vers la mer. « L'enjeu porte sur les grands migrateurs et leur montaison » confirme François Tissier, directeur en charge de l'environnement à l'unité de production Est d'EDF. Il répète que la passe mobile est la meilleure solution technique. Elle permettrait en outre d'acquiescer des connaissances sur une continuité piscicole très complexe entre le Rhin canalisé et le Vieux-Rhin. « Les discussions se poursuivent, assure-t-il par ailleurs. L'Etat français a partagé son expertise avec la CIPR et des solutions alternatives sont étudiées en parallèle. »

Pendant ce temps, Salmon comeback réfléchit aux moyens d'infléchir les projets d'EDF. Action publique, sensibilisation, interventions expertes auprès de la CIPR, voire action en justice, les différents moyens ont été passés en revue la semaine dernière à Strasbourg sans que rien n'ait filtré sur la décision finale. La stratégie commune doit encore être validée à plus grande échelle mais montre d'ores et déjà que les ONG restent mobilisées. Elles craignent en effet qu'une fois l'objectif politique atteint (des saumons à Bâle dans quatre ans), l'objectif écologique tombe aux oubliettes. Or la nature doit pouvoir fonctionner sans intervention humaine. C'est là le propre de la nature. ■

SIMONE WEHRUNG

* WWF, Bund, Pro Natura, Rivières sauvages, Lachs, Aqua Viva,...

ENVIRONNEMENT Agence de l'eau

L'eau sous menace climatique

Jeudi dernier à Metz, la réunion du comité de bassin Rhin-Meuse a entériné le plan d'adaptation au réchauffement global de l'agence de l'eau. Mise en œuvre prévue en juin 2018.

ANTICIPER POUR NE PAS subir l'influence du réchauffement sur la ressource en eau dans le Grand Est, c'est maintenant. Surtout quand on apprend que la température a augmenté de 1,4 °C sous notre latitude entre 1900 et 2015. Un constat évoqué par Serge Planton, invité par le comité de bassin Rhin-Meuse pour présenter les scénarios qui nous attendent d'ici la fin du siècle.

Voyageur très actif embarqué dans le train du climat qui a sillonné l'Hexagone avant la COP 21 en novembre 2015, le climatologue de Météo France a dressé un exposé limpide aux conclusions différentes selon la trajectoire que prendra l'évolution du thermomètre en fonction du cumul des rejets de gaz à effet de serre. En résumé, si rien n'est fait, le scénario du pire envisage un réchauffement de l'ordre de 3 à 5,4 °C à l'horizon 2100, mais si l'accord de Paris est appliqué, une stabilité à 2 °C est possible sous réserve que les émissions



La Moselle en amont de Nancy : dans un avenir proche, le débit d'étiage estival sera plus sévère et dans la durée. PHOTO PATRICE COSTA

mondiales de GES soient quasi nulles à partir de 2050. Bref, le temps presse d'autant que les retombées du phénomène se manifestent déjà : illustration avec le printemps dernier particulièrement arrosé, suivi d'un épisode de sécheresse. Une double peine durement ressentie, entre autres, par les agriculteurs. À 2 °C, le Grand Est sera marqué par une pluviométrie plus

abondante, « mais aussi un débit d'étiage estival des rivières beaucoup plus sévère dans sa durée », précise le spécialiste.

« Il faut privilégier une bio-économie »

Qu'il s'agisse de l'alimentation des agglomérations, des besoins pour l'irrigation ou de l'importance des fleu-

« SCANDALE AU CARRÉ ! » ET GRÈVE

Insubmersible patron du « parlement » de l'eau Rhin-Meuse, Claude Gaillard ne cesse de se battre contre la main basse de l'État sur le trésor de guerre des six agences de l'Hexagone. Soit une ponction de 400 millions d'euros annuels... Très remonté, l'ancien député est revenu hier sur ce « scandale au carré », d'autant que dans la loi de finances en cours d'examen à l'Assemblée nationale, le gouvernement a glissé un prélèvement supplémentaire de 90 millions d'euros pris sur le budget de l'Office de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), que finance la redevance des agences de l'eau. Hier, le personnel des six agences en France était appelé à faire grève (70 % de participation dans le bassin Rhin-Meuse selon des estimations syndicales). Les conditions de titularisation pour les 1 600 agents contractuels, qui représentent 90 % du personnel de ces établissements publics chargés de la gestion de l'eau, « ne sont pas satisfaisantes », affirment les syndicats. À ce point relatif aux carrières des agents s'ajoutent les revendications concernant des prélèvements de l'État. Selon la CGT, ce sont 825 millions d'euros qui, entre 2014 et 2017, rejoindront le budget de l'État au lieu d'être affectés à la protection aquatique.

ves comme le Rhin ou la Meuse pour refroidir les centrales nucléaires de Fessenheim ou Chooz dans les Ardennes, ces quelques exemples d'usage de l'eau traduisent déjà sa vulnérabilité. EDF l'a modélisé : le manque d'eau pourrait diminuer de 10 % sa capacité nationale de production d'électricité. Même motif d'inquiétude dans le monde rural, secteur climato-sensible : « Il faut privilégier une bio-économie, une multifonctionnalité des sols, appliquer une vision pluriannuelle de l'agriculture, craquer le sys-

tème actuel ! », martèle le Champenois Maximin Charpentier, vice-président de la Chambre régionale d'agriculture du Grand Est. Lancé jeudi, en partenariat étroit avec la Région, le plan spécifique d'adaptation au changement climatique de l'agence de l'eau Rhin-Meuse devra répondre à toutes ces questions. Pour muscler sa partition, il va s'appuyer sur un groupe de travail chargé de proposer les mesures les plus pertinentes afin de limiter les impacts sur la ressource. Pas simple ; mais motivant. ■

PATRICE COSTA